PHOENIX CONSULTING

Article « Passage en Liste Grise : Décryptage des Conséquences **»**

25/10/2023

+377 97 77 10 44
contact@phoenix.mc

Passage en Liste Grise : Décryptage des Conséquences

En 2022, le dispositif monégasque de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive et la corruption a été évalué par MONEYVAL, le comité d'experts du Conseil de l'Europe spécialisé dans l'évaluation des mesures de prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme.

Les résultats de cette évaluation ont conduit à des recommandations essentielles visant à renforcer l'engagement de Monaco dans la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme, enjeux qui occupent une place prépondérante dans l'agenda international.

Le respect de ces recommandations revêt une importance capitale pour Monaco car leur non-application pourrait entraîner l'inscription de Monaco sur la « liste grise » du GAFI.
Une telle issue pourrait potentiellement soulever des préoccupations majeures pour Monaco et des impacts notables pour les professionnels monégasques.

Cette étude se propose de fournir un éclairage sur les conséquences économiques et sociales observées par le passé dans plusieurs pays mis sous surveillance.

La « liste grise » ou encore la liste des « juridictions soumises à une surveillance renforcée » établie par le GAFI désigne les pays faisant l'objet d'une surveillance accrue en raison de préoccupations relatives à leurs régimes de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Les pays figurant sur la liste grise sont invités à prendre des mesures correctives pour se conformer aux normes internationales établies par le GAFI.

26 pays sur la « liste grise » du GAFI**

Afrique du Sud
Albanie
Barbade
Burkina Faso
Cameroun
Croatie
Emirats Arabes Unis
Gibraltar
Haïti
Iles Caïmans
Jamaïque
Jordanie
Mali
Mozambique
Nigéria
Ouganda
Panama
Philippines
Rép. D. du Congo
Sénégal
Soudan du Sud
Syrie
Tanzanie
Turquie
Vietnam
Yémen

Abrégé par l'acronyme LCB/FT-P-C dans cet article
** à date du 19 septembre 2023*

© 2023 Phoenix Consulting Monaco

Impacts à court terme pour le secteur public

1

L'une des premières conséquences majeures de cette classification est la pression accrue immédiatement exercée sur les autorités du pays en question par le GAFI. Cette pression se manifeste à travers plusieurs aspects clés, mettant en évidence la nécessité d'un renforcement du cadre juridique et d'un durcissement des contrôles et des sanctions :

- L'adoption de nouveaux textes de loi visent à combler les lacunes identifiées et permet de mettre en place des dispositions plus rigoureuses, d'élargir le champ d'application des infractions financières et d'harmoniser le paysage juridique avec les normes internationales.
- Le recrutement intensif au sein des autorités compétentes en la matière, et plus particulièrement dans les Cellules de Renseignement Financier afin de renforcer la capacité des autorités à accompagner les professionnels assujettis dans l'application de leurs obligations, le nombre de contrôles mais aussi la coopération avec les différentes institutions nationales et internationales.
- Une réorganisation des rôles au sein des Cellules de Renseignement Financier (CRF) , en se focalisant sur les faiblesses mentionnées par le GAFI / Moneyval.

Exemples

- L'autorité de supervision des activités financières non bancaires (FSC) à Maurice a lancé une campagne de recrutement suite au passage en liste grise du pays, embauchant alors plus de 35% d'effectif supplémentaire.

- A Malte, la CRF local se réorganise dès le passage en liste grise pour cibler les lacunes identifiées par Moneyval, via la création de plusieurs pôles et rôles spécifiques.

L'augmentation inéluctable des contrôles :

Ce renforcement des effectifs au sein d'une CRF engendre logiquement une augmentation du nombre de contrôles sur place et sur pièces auprès des professionnels assujettis. Dès la menace d'inclusion en liste grise, ces contrôles sont non seulement plus fréquents, mais également plus ciblés et précis. La CRF, désormais mieux équipée, est en mesure d'effectuer des contrôles de plus grande envergure et de manière plus efficace.

© 2023 Phoenix Consulting Monaco

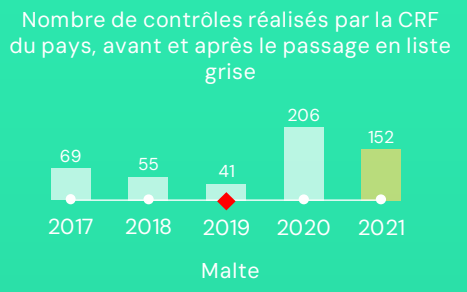

Suite à l'évaluation par MONEYVAL de Malte en 2019, la CRF locale déclenche un plan d'actions pour multiplier les contrôles des professionnels assujettis. En seulement un an, le nombre de contrôles a été multiplié par près de quatre.

Exemple

L'augmentation du nombre et de la sévérité des sanctions :

Enfin, l'effectivité d'un système de LCB/FT-P-C au sein d'un pays repose non seulement sur la mise en place de mesures préventives, mais également sur l'établissement de mesures punitives.
Les sanctions appliquées de manière cohérente et proportionnelle renforcent la crédibilité d'un système et favorisent une culture de conformité plus robuste. Nous constatons ainsi, qu' un accroissement considérable des sanctions administratives et pénales est visible dès la première année d'un passage d'un pays en liste grise et se poursuit sur les années suivantes.

A Malte, des sanctions administratives de plus en plus sévères sont imposées aux professionnels assujettis suite au passage du pays en liste grise.

Exemple

2 Impacts à court terme pour le secteur privé

L'augmentation des coûts de la conformité :

L'augmentation des coûts liés à la conformité représente la préoccupation majeure pour les professionnels assujettis, et ce bien avant le passage en liste grise. Cet impact s'observe dans tous les pays passés récemment en liste grise. Cette hausse des coûts se manifeste de plusieurs manières :

1 - Les coûts opérationnels
Les mises à jour majeures des politiques et procédures internes impliquent des investissements en ressources humaines. Les contrôles KYC et les vérifications des clients et des transactions deviennent plus approfondis, entraînant une charge de travail accrue pour le personnel de la conformité. Le recrutement de personnel qualifié et expérimenté en matière de conformité est indispensable. Certains professionnels ont alors recours à des prestataires externes.

Avant passage en liste grise
Evaluation GAFI / Moneyval
Après passage en liste grise

© 2023 Phoenix Consulting Monaco

Exemple

En 2021, les coûts opérationnels de HSBC Malta augmentent de plus de 10% du fait du renforcement des contrôles sur les clients et les opérations, et à l'investissement dans de nouveaux outils digitaux (KYC, ERP, screening). On observe des augmentations de coûts similaires chez tous les professionnels assujettis, dont les grandes banques maltaises.

Coûts opérationnels annuels de HSBC Malta

2- L'investissement dans des solutions technologiques

Les technologies émergentes, telles que l'automatisation des processus, les logiciels de gestion administratives ou encore les portails de formation deviennent, pour beaucoup de professionnels des leviers incontournables. Très souvent, les régulateurs eux-mêmes plébiscitent l'utilisation de ces technologies.

Exemple

A Malte, nous observons que les montants des sanctions imposées aux EPNFD[2] explosent à partir de 2020 (x53)

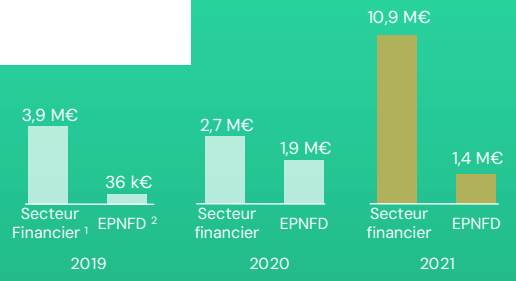

Sanctions imposées à Malte sur les professionnels assujettis

3 – Le coût réputationnel

Dans le contexte d'un passage en liste grise, les coûts associés à la préservation de la réputation d'un établissement professionnel peuvent être considérables (campagnes de communication, sensibilisations internes, mise en place de rapports extra-financiers, etc.). En effet, une détérioration de la réputation peut avoir des répercussions financières importantes pour une entreprise.

4 – Le coût des transactions et opérations

Les entreprises des pays listés sont confrontées à un autre problème : les transactions deviennent plus complexes lorsqu'elles traitent avec des partenaires étrangers, entraînant une possible altération des relations internationales. Les opérations locales deviennent également plus chronophages et coûteuses en raison de contrôles plus rigoureux sur les clients et les opérations ce qui, en retour, allonge les délais et augmente les coûts associés aux transactions. Certaines entreprises situées dans des pays non listés choisissent même refuser de collaborer avec des entités basées dans des pays en liste grise (voir Partie 3).

Avant passage en liste grise
Après passage en liste grise

« Secteur Financier [1] » selon la classification de FIAU Malta : *Institutions financières, sociétés de gestion, assurances*

« EPNFD [2] » selon la classification de FIAU Malta : *Autres professionnels assujettis non financiers*

© 2023 Phoenix Consulting Monaco

3 Les conséquences économiques sur le pays placé en liste grise

L'objectif initial de l'inclusion d'un pays a cette liste est d'inciter un pays à se conformer davantage aux normes du GAFI, l'impactant alors de manière forte économiquement. Le processus « name and shame » est cité plusieurs fois par le GAFI comme un outil puissant pour provoquer des réformes importantes et nécessaires. Selon le GAFI, un passage en liste grise devrait en effet entraîner des coûts plus élevés pour les partenaires commerciaux internationaux du pays en question, en raison des mesures supplémentaires imposées, voir les priver complètement de la possibilité de faire des affaires avec ce pays.
La troisième partie de cet article se concentre donc sur les impacts économiques et sociaux qui découlent de cette classification en liste grise.

Baisse de la demande dans certains secteurs :

Dans plusieurs pays, le placement en liste grise s'accompagne d'une baisse de la demande, notamment dans certains secteurs tels que l'immobilier et le tourisme de luxe. La complexification des processus liés à la conformité et la réticence des clients potentiels à fournir des documents supplémentaires dans le cadre du contrôle de leurs transactions incitent en effet certains à chercher des alternatives plus simples dans des pays voisins.

« De-risking » de la part de institutions financières et des investisseurs étrangers :

Le "de-risking" est un phénomène qui voit les institutions financières étrangères prendre leurs distances avec des contreparties, des correspondants bancaires, des clients ou des pays considérés comme présentant des risques élevés en matière de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme. Les coûts élevés de la conformité, les risques pour la réputation et la complexité des transactions sont autant de facteurs qui poussent les institutions financières à éviter de traiter avec des pays jugés à risque.

Jusqu'à *10%* de baisse des paiements entrants vers les pays en liste grise en moyenne*

Les flux entrants de capitaux ont diminué en moyenne de 7,6 % du PIB

Exemple

Une étude de 2016 du *Centre for Global Development*, citée par le FMI, a examiné l'effet de la liste grise sur les paiements transfrontaliers vers et depuis les pays figurant sur la liste grise. L'étude a utilisé des données de transactions effectuées à travers le réseau de paiement SWIFT.
L'étude a montré que l'inscription sur la liste grise entraîne une baisse de 7 à 10 % en moyenne des paiements entrants vers les pays figurant sur la liste grise.

© 2023 Phoenix Consulting Monaco

Baisse des investissements étrangers :

Un passage en liste grise peut également décourager les investisseurs étrangers dans ces régions, qui voient alors le passage en liste grise comme un signe potentiel d'une instabilité financière, juridique et fiscale.
Ce phénomène peut donc avoir un impact significatif sur les flux financiers internationaux et l'attractivité économique des pays concernés.

Exemple

Un exemple marquant est celui de la Turquie, qui a subi une importante baisse des investissements étrangers (IDE) après avoir été inscrite sur la liste grise en 2011, sortie en 2014, puis réinscrite en 2021. Les investissements directs étrangers sont passés de 19 milliards de dollars à 5,7 milliards entre 2007 et 2020, tandis que les obligations détenues par des étrangers sont tombées de 25 % en 2016 à environ 5 % en 2021.

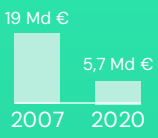

Evolution des IDE en Turquie

Obligations détenues par des étrangers en Turquie

La baisse du nombre de correspondants bancaires :

Les institutions bancaires et financières ressentent l'impact le plus significatif, avec une diminution du nombre de correspondants bancaires, même avant l'inscription sur la liste grise.

Exemple

Malte a enregistré une baisse de 20 % du nombre de Relations Bancaires Correspondantes (RBC) entre 2011 et 2019. Par exemple la Bank of Valletta (BOV), première banque maltaise, perd l'ensemble de ses correspondants bancaires pour les transactions en USD juste avant le passage de Malte en liste grise.

Baisse de 20% du nombre de correspondants bancaires à Malte avant le passage en liste grise

La baisse du PIB du pays concerné :

Selon un rapport du Fonds Monétaire International, un passage en liste grise peut avoir un impact négatif important sur son PIB. Cette conséquence s'observe essentiellement lorsqu'un pays reste de manière prolongée au sein de la liste grise.

Exemple

Entre 2008 et 2019, le passage du Pakistan sur la liste grise entraîne une baisse de son PIB atteignant jusqu'à 4% par an.

Pour comprendre la portée de ces chiffres, il est essentiel de préciser que les contextes économiques du Pakistan et de Monaco diffèrent considérablement. A titre d'exemple, le secteur financier, qui est particulièrement touché lorsqu'un pays est placé sur la liste grise, ne représente qu'environ 4% du PIB au Pakistan, alors qu'il constitue plus de 16% du PIB à Monaco. Les répercussions sur le PIB d'une juridiction comme Monaco seraient donc bien supérieures à celles observées au Pakistan.

© 2023 Phoenix Consulting Monaco

Un exode des professionnels assujettis :

Dans de rares cas (notamment lorsque le passage en liste grise s'avère long et fastidieux), on peut alors observer un exode des professionnels assujettis. L'incertitude, les coûts accrus de conformité et les restrictions d'accès aux marchés internationaux peuvent en effet les amener à chercher des juridictions plus favorables pour exercer leurs activités.

Quel avenir pour la Principauté de Monaco ?

Les exemples de Malte, de Maurice, de la Turquie ou encore du Pakistan offrent des illustrations intéressantes des nombreuses conséquences qu'un passage en liste grise peut avoir sur un pays, sur ses professionnels assujettis ou encore son économie. Néanmoins, il est impératif de souligner que la perspective d'être inscrit sur cette liste ne doit pas être considérée comme une sentence inéluctable pour Monaco.

Les conséquences qui en découleraient dépendront en partie de la capacité de la Principauté à mettre en œuvre des mesures de conformité durables, à s'adapter aux normes internationales et à sortir rapidement de la liste grise. Cette situation peut également être perçue comme une opportunité de renforcer son engagement envers la transparence financière, d'améliorer sa réputation sur la scène internationale et de garantir un avenir stable et prospère.

« Compliance today, prosperity tomorrow »

© 2023 Phoenix Consulting Monaco

Vos contacts

Sébastien Prat
Partner
Direct : +377 (0)6 40 61 78 79
sprat@phoenix.mc

Natalia Berrin
Manager
Direct : +377 (0)6 07 93 53 65
nberrin@phoenix.mc

Vincent Ragaine
Manager
Direct : +377 (0)6 78 63 32 54
vragaine@phoenix.mc

Sébastien Rozette
Manager
Direct : +377 (0)6 40 62 59 99
srozette@phoenix.mc

PHOENIX
CONSULTING
Monaco

© 2023 Phoenix Consulting Monaco

Sources et références

Liste des pays en liste grise GAFI – GAFI
https://www.fatf-gafi.org/fr/countries/liste-noire-et-liste-gris.html

Nombre d'employés au sein de la CRF à Malte - FIAU Malta, Rapport annuel 2022
https://fiaumalta.org/wp-content/uploads/2022/06/Annual-Report-2021.pdf

Nouveaux pôles au sein de la CRF à Malte - FIAU Malta, Rapport annuel 2022
https://fiaumalta.org/wp-content/uploads/2022/06/Annual-Report-2021.pdf

Nombre de contrôles réalisés au Pakistan - SECP, rapport annuel 2017, 2018, 2019, 2020, 2021 – Divers

Nombre de contrôles réalisés à Malte - FIUA Malta, rapport annuel 2017, 2018, 2019, 2020, 2021 – Divers

Sanctions imposées à Malte - FIAU Malta, Rapport annuel 2022
https://fiaumalta.org/wp-content/uploads/2022/06/Annual-Report-2021.pdf

Coûts opérationnels HSBC Malta - Marketscreener / rapport annuel HSBC Malta
https://www.marketscreener.com/quote/stock/HSBC-BANK-MALTA-P-L-C-64303145/news/HSBC-Bank-Malta-p-l-c-Annual-Report-and-Financial-Statements-2022-43038683/

Etude MEA / Liste grise Impacts et conséquences - MEA Sondage Malte 2021
https://www.maltaemployers.com/

Sanctions imposées à Malte par secteur - SECP, rapport annuel 2017, 2018, 2019, 2020, 2021
https://fiaumalta.org/wp-content/uploads/2022/06/Annual-Report-2021.pdf

Baisse des paiements étrangers et baisse des flux entrants de capitaux - Fond Monétaire international
https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2021/05/27/The-Impact-of-Gray-Listing-on-Capital-Flows-An-Analysis-Using-Machine-Learning-50289

Baisse des flux entrants en Turquie - Rapport financier 2021
https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2021/05/27/The-Impact-of-Gray-Listing-on-Capital-Flows-An-Analysis-Using-Machine-Learning-50289

Baisse du nombre de correspondants bancaires à Malte - FitchRatings
https://www.fitchratings.com/research/sovereigns/no-immediate-impact-on-maltas-ratings-from-greylisting-30-06-2021

Baisse du PIB au Pakistan suite au passage du pays en liste grise- Tabadlab
https://tabadlab.com/bearing-the-cost-of-global-politics/#

Répartition du PIB par secteur d'activité au Pakistan – State Bank of Pakistan
https://www.sbp.org.pk/departments/stats/pakEconomy_HandBook/Chap-1.2.pdf

Répartition du PIB par secteur d'activité à Monaco– IMSEE
https://www.imsee.mc/Economie-et-Finance/PIB

© 2023 Phoenix Consulting Monaco